



Réunion CoDir CoDep 44 FFESSM & Responsables Commissions

Mardi 01 Juin 2021
19h00 - 20h30

Invités CoDir :

GANDIN S. – GOUELLO N. – HENRY J-C – LANDREIGNE J-C – LHOTELLIER E. – MARQUET D. –
MESSERSCHMIDT J-M – NORMAND D. – PICART C. – QUERIC C.

Invités Responsables de Commissions : AUGUGLIARO C. - DELBAERE V. - GANDIN S. – GIDEL A. - JACOB
M. - LEBASCLE M. – LAMBOURG-TAVAREZ F. - LHOTELLIER E. -

Absent excusé : MESSERSCHMIDT J-M

Absent non excusé : GIDEL A. (Responsable Pêche Sous-Marine)

Présents : AUGUGLIARO C. - DELBAERE V. - GANDIN S. - GOUELLO N. - HENRY J-C – JACOB M. –
LAMBOURG-TAVAREZ F. - LANDREIGNE J-C – LEBASCLE M. - LHOTELLIER E. - MARQUET D. - NORMAND D.
- PICART C. - QUERIC C. – ROUX S.

Lieu : Visio Salle Jitsi : <https://meet.jit.si/CODEP44FFESSM-COMITEDIRECTEUR-S1>

ORDRE DU JOUR :

- Mot de la Présidente
- Validation compte-rendu réunion du 06 mai
- Tour de table et points sur les Commissions
- Réunion Présidents clubs
- Sentez-vous Sports
- Féminisation
- Date prochaine AG CoDep44 FFESSM
- Questions diverses

Rappel : Les participants sont informés qu'afin de faciliter la retranscription et la précision des CR de réunions, ceux-ci sont dorénavant enregistrés. Les bandes seront effacées après validation du CR lors de la réunion suivante.

1. MOT DE LA PRESIDENTE :

« Merci d'avoir répondu présents pour cette quatrième réunion du CoDir à laquelle nous avons souhaité inviter les responsables de commissions ».

« Nous sommes toujours en visio malheureusement mais nous n'avons jamais été aussi près de pouvoir nous retrouver en présentiel ».

Pour cette nouvelle mandature, le CoDir souhaite que tous les responsables de commissions soient plus associés aux décisions de celui-ci, même les non élus au CoDir du CoDep, d'où l'invitation à cette réunion.

Pour rappel, seuls les membres élus peuvent prendre part aux votes éventuels ».

2. VALIDATION COMPTE-RENDU REUNION du 06 MAI :

Nadine : remerciement à Jicé pour la réalisation du dernier CR en 24h.

Le CR est soumis au vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0

Le CR de réunion CoDir CoDep44 FFESSM du 06.05.21 est adopté à l'unanimité.

3. TOUR de TABLE :

Nadine : « j'aimerais que chacun se présente en quelques mots, ses fonctions, ses activités, ses responsabilités au sein du Comité ainsi que ses attentes ».

Je suis la nouvelle Présidente du CoDep depuis le 20 mars dernier, plongeuse depuis 25 ans, MF1 depuis 15 ans, en Loire-Atlantique depuis 6 ans. Je suis décoratrice d'intérieur mais malgré mes activités, je fais en sorte d'être très disponible afin de toujours répondre à vos questions au plus vite.

Sébastien : « je suis membre du CoDir car mon souhait est de créer des activités inter clubs afin que les plongeurs puissent se retrouver sur des événements communs et partager hors de leurs clubs l'ensemble des activités fédérales.

Un autre axe que je souhaiterais travailler au sein du CoDir est de proposer de l'entraide entre les clubs car tous ne possèdent pas les moyens pour être autonomes ; le CoDep pourrait ainsi mettre en lien besoins, moyens et compétences de tous.

Je suis également Président de la commission NEV. Celle-ci a vu son activité réduite à cause de la Covid mais nous désirons proposer des activités découverte et des formations. Je plonge depuis 20 ans et suis E2 »

Jean-Claude : « je suis membre du CoDir et me suis occupé d'actions telles que QPV et animations via la mairie de St Herblain pour le compte du CoDep.

Je suis Président du PHOC de St Herblain depuis 13 ans, N3E1 et je plonge depuis 25 ans »

Claudine : « je fais partie du club ASMN. J'ai été présidente du CoDep durant 16 ans et suis maintenant membre du CoDir »

Mathilde & Victorien : « nous représentons le hockey subaquatique et désirons relancer l'activité après 2 années blanches. Nous avons le soutien de la FFESSM, du CIBPL et du CoDep concernant les matériels et les subventions nous servent à organiser les activités et les tournois »

Fred : « MF1 depuis 4 ans, au club Exocet, je plonge depuis 25 ans et suis responsable de la commission PSP. Nous attendons que les piscines ouvrent afin de reprendre l'entraînement car nous avons fait une compétition dernièrement et sommes désireux d'aller aux prochaines. Nous voulons également continuer à former arbitres & juges fédéraux et promouvoir la PSP dans les clubs désireux de la découvrir ».

Dominique M : « Président du CSN depuis 12 ans, MF1 depuis 2014, présent au CoDir depuis 3 mandatures dont les 2 dernières en tant que Secrétaire. Le CSN a toujours soutenu le fonctionnement du CoDep car nous sommes un club multi activités (scaphandre, apnée, chasse, hockey...) »

Michèle : « Je suis formatrice Bio et responsable de la commission Bio & Environnement qui est très active. Nos objectifs pour les 4 ans à venir sont essentiellement de former des formateurs afin d'assurer la relève et d'intervenir au sein des clubs et du CoDep.

A savoir qu'il n'est pas indispensable d'avoir un brevet Bio afin de prendre une activité telle qu'une sortie aquarium, une soirée photos...

Je plonge depuis 2 ans et suis N3 et mon plaisir n'est pas dans le port du bloc sur le dos mais dans ce qu'il me permet d'aller voir sous l'eau. Je suis naturaliste depuis plus de 40 ans et m'intéresse aux oiseaux et aux plantes.

Je fais des formations pour le CoDep ainsi que pour le CIBPL à Trébeurden et suis chargée de communication Bio au CIBPL ce qui m'a conduite à beaucoup utiliser le nouveau site du CIBPL ».

Eric : « je suis membre du CoDir du CoDep et Président de la CTD. Notre commission comprend les activités de formations telles que MF2 (selon nos possibilités) MF1, Initiateur, GP-N4, TIV, Secourisme, TSI, Trimix, Jeunes, Handi.

Notre premier objectif est de relancer les formations et de terminer les formations en cours.

- MF1 : il n'y aura pas d'examen CTD cette année au regard du peu de postulants d'une part et d'annulation des hébergements de l'autre (manque de rentabilité Marjolaine – La Turballe)
- GP-N4 : un examen CTD est toujours envisagé fin août en mer à La Turballe. Si d'autres départements du CIBPL souhaitent se joindre à cet examen, ils seront les bienvenus.

Nous attendons du CoDep un soutien à la formation, de l'aide pour trouver des salles, de l'aide pour les stagiaires afin de proposer des formations à moindre coût (d'où le rapprochement avec des structures comme le CNT qui nous permet des sorties en mer à tarif très intéressant)

Le manque de financement nous orientera peut-être vers la recherche de sponsors afin d'avoir des aides à la formation Technique, Bio ou autre ».

Jicé : « membre du CoDir depuis plusieurs années, je suis Secrétaire du CoDep depuis les dernières élections. Depuis un certain nombre d'années, j'essaie en tant qu'encadrant d'aider au maximum la CTD sur diverses formations et examens telles que MF1, GP-N4, TIV et autre Initiateur selon les besoins ».

Christine : « je suis membre du CoDir depuis la dernière élection avec la volonté d'y apporter toute l'aide possible autant au niveau du CoDep que des clubs et des commissions. En tant que MF2 j'ai beaucoup participé aux formations MF1. J'ai touché par curiosité à diverses activités fédérales telles que NEV, NAP et un peu d'Apnée ».

Dominique N : « je suis Trésorier du CoDep pour la seconde mandature. Je suis MF1 au PLOBO et à DIVE44. Je me suis un peu occupé de la section Jeune. Je suis avant tout au CoDep pour aider les clubs ».

Stéphane : « au club Rêve Bleu, je suis MF2 depuis 2015 et Vice-président de la CTD où je me suis occupé des formations N4 puis maintenant MF1 avec Sébastien Vlavogilaki.

Déjà évoquées par Eric, je reviens rapidement sur nos attentes qui concernent le cadrage initial des saisons, la mise en place budgétaire de nos formations et les interlocuteurs vers qui s'orienter afin de faire bilans et suivis de ces formations ».

Christian : « je suis MF1 au GEASM et était en charge du Handisub dans le 44. J'ai diverses activités au sein de mon club et du département afin de promouvoir cette activité ».

4. REUNION PRESIDENTS CLUBS :

Nadine : « il était nécessaire de faire une réunion des Présidents de club avant la fin de saison afin de déterminer les orientations & besoins de tous pour la saison à venir (particulièrement concernant les formations techniques)

Celle-ci se déroulera le samedi 26 juin de 9h à 13h00 à Basse-Goulaine - Salle Marcel Paul à La Chesnaie ; seule date où il nous a été possible de réserver une salle gratuite (la MdS n'autorisant pas l'accès à ces locaux à plus de 10 personnes)

L'objectif de cette réunion est de présenter un bilan de ce début de mandature ainsi que des projets envisagés. Le tout suivi d'un petit pot »

Eric : « après cette période de confinement ou beaucoup de sorties n'ont pu s'effectuer, caler cette réunion un samedi matin ampute une potentielle journée de plongée pour les concernés »

Nadine : « je suis d'accord mais n'ayant pas eu de réponse positive de la MdS, il nous a été difficile de trouver une salle suffisamment grande et gratuite ; la seule que nous ayons trouvée n'avait que cette date à nous proposer et, sans autre choix, il fallait trancher »

Jean-Claude : « je rejoins Eric sur le choix de la date. D'autre part, malgré l'autorisation, je trouve qu'il est encore tôt pour faire des réunions en présentiel même si la salle est grande. Par ailleurs, beaucoup profitent des w-e pour se diriger vers la côte »

Nadine : « j'entends bien vos retours mais je rappelle que nous n'avons eu aucun choix sur cette période d'où l'absence de consultation car cette date s'est imposée à nous et il n'est pas envisageable de faire cette réunion en septembre, seulement quelques semaines avant l'AG sachant qu'il y a déjà « Sentez vous Sport ». Il est nécessaire d'avoir plus de recul, ne serait-ce que pour mettre les formations en adéquation avec les besoins »

Jicé : « il est évident qu'il était indispensable de mettre en place une réunion des Présidents de clubs avant la fin de saison et l'absence de choix a imposé de fait la date. Il nous a semblé important de ne pas faire l'impasse sur cette réunion malgré cette contrainte.

Il est bien clair pour tous que les prochaines dates (avec moins de contraintes espérons) feront l'objet de la consultation de l'ensemble du CoDir.

Par ailleurs, le fait de proposer à nouveau des activités dès le confinement terminé me semble plutôt positif en envoyant un message de dynamisme de la part du CoDep et de la CTD aux clubs même si j'entends conserver des distances importantes entre stagiaires lors de ces premières activités »

Claudine : « la MdS ne met pas de mauvaise volonté à l'ouverture mais doit suivre les consignes du Conseil Départemental à qui elle appartient. Il est toujours possible d'émettre une option de réservation de salle »

Jicé : « je ne mets pas en cause la volonté de la MdS ; c'est un simple constat que d'autres ERP ouvrent bien plus vite. D'autre part, il n'est pas envisageable de prévoir des formations sur des options aléatoires sous peine de devoir annuler celle-ci »

Christine : petite précision, comme à l'accoutumée, malgré la consultation de tous, il est peu probable qu'une date convienne à tous et en ce cas ce sera la majorité qui fera loi »

5. SENTEZ VOUS SPORTS :

Nadine : « les dates prévues du 10 au 12 septembre sont ramenées au 11 & 12. Nous n'aurons pas le bassin mobile (envoyé sur une activité non fédérale à cette date) mais mettrons en place nos barnums afin de présenter l'ensemble de nos activités fédérales.

Notre présence a été confirmée auprès de M. Xavier Le Sauce.

Vous recevrez un planning de ce w-e.

Nous comptons sur la présence de l'ensemble des responsables de commissions »

6. FEMINISATION :

Nadine : « la date retenue est le samedi 2 octobre pour raison de petit coefficient de marée. Cette activité est organisée comme l'an passé par Valérie DUPLAN, à laquelle le CoDep s'associe. Cette activité sera exclusivement féminine et se déroulera sur le plateau du Four. Vous recevrez les informations à mesure, le dossier venant d'être lancé. »

Eric : « il n'existe pas de sorties exclusivement masculines ; elles sont ouvertes à toutes & tous et je trouve choquant que les hommes ne puissent pas participer car limiter aux femmes c'est créer une différence »

Mathilde : « cette différence existe déjà et ce type d'activité permet de ré équilibrer et permettre aux femmes de se sentir mieux, de prendre de l'assurance »

Vincent : « Mathilde a évoqué quelque chose d'important, c'est le fait pour les femmes de pouvoir prendre l'initiative et de prendre confiance ce qui dans certains clubs n'est pas possible car les hommes prennent toutes les initiatives »

Christian : « je suis choqué et attristé de cette fermeture aux hommes alors que l'an passé ceux-ci étaient présents afin d'aider les femmes »

Jicé : « je rejoins totalement Christian & Eric sur l'exclusion des hommes mais il est important de préciser que cette démarche est le choix des organisatrices et que le CoDep n'est absolument pas en cause dans cette décision ».

Nadine : « pour rappel, une subvention de 1500€ a été versée l'an dernier pour cette activité Féminisation. Le seul choix du CoDep a été la date du 2 octobre »

Mathilde : « je trouve très bien que les hommes désirent accompagner et aider les femmes, mais le but de cette activité est que les femmes puissent « s'accompagner » elles-mêmes, peut-être se rendre compte qu'il serait intéressant d'aller plus loin dans les niveaux »

Christine : « j'abonde dans le sens de Mathilde car même si nous avons la chance ce soir d'avoir des hommes suffisamment ouverts et qui ne font pas de différences dans leurs clubs ou formations, néanmoins si nous avons des subventions dédiées, il faut savoir répondre à cette demande »

Dominique M : « cette action par les femmes pour les femmes me convient mais la féminisation n'est pas que cela, c'est aussi le développement des licences féminines qui représentent seulement 30% à ce jour. Cette action doit attirer les femmes à la fédération, pas toujours des plongeuses grâce à la diversité des activités fédérales, même si les matériels lourds sont parfois rédhibitoires à leur accès. Par exemple, la bio est un bon vecteur d'intérêt.

Concernant la subvention, l'an dernier, l'ANS comportait un volet Féminisation qui n'a pas été retenu. Il y avait ce double volet de la plongée des femmes pour les femmes et de la promotion des activités subaquatiques féminines mais ce qui a été retenu c'est une subvention pour un potentiel colloque sur les violences dans le sport d'une manière générale »

7. DATE PROCHAINE AG CoDep44 FFEISSM :

Nadine : « nous vous proposons la date du samedi 9 octobre de 9h à 13h00, une option est posée sur une salle à la MdS »

Eric : « je me permets de rappeler qu'une nouvelle date le samedi matin ne fait que s'ajouter aux w-e déjà bien chargés par les diverses formations incontournables ; il ne sera pas possible d'être sur tous les fronts et poser l'AG un samedi matin fait prendre le risque à tous ceux qui seront en formations de ne pas pouvoir participer.

C'est une réflexion que nous devons faire et une AG peut se faire en semaine le soir »

Dominique M : « concernant les problèmes soulevés par Eric sur les disponibilités du samedi matin, nous faisons auparavant régulièrement des réunions le vendredi soir et ceci me semble une bonne solution. Une AG c'est environ 2h à 2h30 et cela passe le vendredi soir ou un autre soir et cela évite de bloquer des samedis »

Dominique N : « les remarques ont été entendues et nous allons voir pour décaler la date au vendredi soir selon les disponibilités des salles, très demandées depuis la réouverture »

8. Sujets traités depuis la dernière réunion :

Communication :

Nadine : « aujourd'hui, tout est basé sur la communication. Le CoDep désire mettre en avant les commissions et à cette fin, nous désirons que vous preniez des photos ou vidéos de vos activités afin de les partager sur les réseaux sociaux car ils sont devenus incontournables afin d'être vus, entendus, reconnus. La qualité de nos actions et de notre communication va permettre d'être vu, de donner envie à de nouveaux licenciés (2020 le mois dernier pour 2053 ce jour)
Notre projet est de vous donner la main sur le site internet (après validation des contenus) afin de partager ces activités.

→ Il est très important de prendre en compte le choix de chacun d'apparaître ou pas sur ces supports (respect de la vie privée)

A propos du site, Michele est une experte de son utilisation. Il y a eu des formations avec Thiébaud JORIS – qui gère le site du CIBPL (il nous quitte à la rentrée) »

Sébastien : « j'aimerais savoir comment va s'organiser l'accès au site internet, va-t-il y avoir une présentation d'une journée ou un tuto afin de nous aider ? »

Nadine : « devant la qualité du travail effectué par Michèle sur le site, nous avons demandé à Thiébaud une petite formation. Il nous a accordé 2 fois 45min afin de maîtriser l'essentiel des manipulations d'insertion de textes, photos, musique (attention à la SACEM) et autres vidéos.

Thiébaud s'est proposé de former gratuitement tous ceux qui le désirent aux jours & heures qui leur conviennent »

Michèle : « il est important de faire la démarche de visiter les sites du CIBPL et du CoDep afin de se faire une idée de ce que l'on désire avant toute chose (mettre un article ? une vidéo ? des photos ?) Des tutos existent et sont déjà en ligne néanmoins il est intéressant de profiter de la proposition de Thiébaud afin d'avoir cette base de formation ; sans oublier qu'il a potentiellement 9 départements à gérer »

Sébastien : « il serait intéressant de se regrouper afin de proposer 2 à 3 dates de session de formation. Je propose de contacter Thiébaud afin de proposer quelques dates via un Doodle »

→ proposition acceptée

Nadine : « Par ailleurs, il est indispensable lors de vos échanges mails de signer ceux-ci pour identification (nom, fonction, téléphone, mail...) Nous avons eu un gros travail de recherche à effectuer afin de créer un fichier avec les coordonnées de chacun »

Christine : « je désire ajouter qu'il est très important que toutes les coordonnées des responsables soient à jour afin de pouvoir communiquer rapidement et efficacement entre commissions et CoDep mais aussi dans la transmission de ces coordonnées vers les clubs demandeurs d'un référent spécifique à une activité, un stage... »

Administratif :

Dominique N : « afin de faciliter la tâche des Commissions, il a été mis en place un répertoire d'éléments (fiches « Suivi d'Actions Commissions ») qui va permettre de fluidifier l'administratif entre Commissions & CoDep, ce dernier étant gestionnaire de la trésorerie du CoDep.

Exemple : besoin d'un acompte pour une activité ? il y a une fiche à établir et à retourner à la Trésorerie du

CoDep afin d'avoir un suivi. Ces fiches ont également un rôle important dans les dossiers de subventions afin d'être le plus clair possible dans les justifications de l'utilisation des sommes allouées et aussi dans notre capacité à présenter aux Présidents de clubs les frais réels de formations faites à prix coûtant par la CTD. »

Eric : « il est nécessaire que ces fiches restent simples à mettre en œuvre »

Dominique N : « concernant les fiches de dons aux œuvres (présentent sur le site), il est nécessaire de les retourner suffisamment tôt afin d'avoir le temps d'établir le CERFA de chacun pour l'année ; la date butoir a été fixée pour retour au Trésorier du CoDep à fin février ».

Nadine : « le CoDep souhaite que chaque Responsable de commission regroupe les règlements d'activités (& fiches de dons aux œuvres) afin de les remettre au Trésorier en une seule fois, ceci afin de faciliter la clarté des échanges. Les demandes d'acompte devront également passer par les Responsables pour validation avant transfert au Trésorier du CoDep ».

Eric : « pas de problème sur le principe, néanmoins la CTD a de grosses activités avec des Responsables clairement identifiés pour chacune d'entre elles ; ces responsables ayant toute ma confiance. Ceux-ci pourraient directement transmettre règlements & demandes d'acompte au Trésorier afin de ne pas surcharger le Président de la CTD par de l'administratif en double contrôle. »

Jicé : « je prends la parole en tant que responsable de certaines formations et non pas en tant que Secrétaire du CoDep.

Pour information, certaines formations de la CTD représentent à elles seules de l'administratif et des budgets plus importants que l'année complète de certaines commissions. Dans la mesure où le Président de la CTD délègue ces formations et fait entièrement confiance aux responsables correspondants, il me semble envisageable que ces derniers, après s'être fait connaître du Bureau du CoDep, remplissent eux-mêmes les fiches associées (après une petite formation à celles-ci peut-être) puis les transmettent au Trésorier sans avoir à en passer par le Président de la CTD. Efficacité et gain de temps pour tout le monde. »

Nadine : « pour rappel, ces fiches étaient déjà existantes mais non utilisées. Elles ont simplement été améliorées. »

Sébastien : « je vais dans le sens d'Eric & Jicé dans la mesure où il est nécessaire que le responsable d'une commission importante telle que la CTD puisse déléguer et s'appuyer sur ses responsables de formations ; l'autonomie de ces derniers ne les soustrayant pas d'un administratif en adéquation avec les demandes du CoDep ».

Aménagement bureaux CoDep de la MdS :

Nadine : « après nettoyage et réaménagement complet, à compter de la rentrée, le CoDep souhaite mettre à disposition des Commissions le Bureau principal du CoDep à la MdS 7j/7. Une dizaine de personnes max peuvent s'y réunir pour réunion ou formation. Tableau blanc, vidéo projecteur, réfrigérateur, micro-ondes seront à disposition sous réserve de rendre le local propre.

Un système de serrure à codage permettra l'accès sans en passer par un jeu de clés. Les serrures principales ayant été changées pour raisons de sécurité, 4 jeux ont été faits à destination des 4 membres du Bureau du CoDep.

Michèle : « j'aimerais avoir des précisions sur le process afin de réserver les salles de la MdS »

Nadine : « la réservation des salles du RdC (Erdre...) s'effectue toujours via l'accueil de la MdS (pour info, pour raison Covid, les salles ne seront pas accessibles avant début juillet) Le prêt du bureau du CoDep est un complément à celles-ci, la réservation se fera en prenant contact avec l'un des 4 membres du bureau selon un calendrier mis en place d'ici la rentrée et l'accès via un code renouvelé régulièrement ».

Dominique N : « le système à code permettra d'éviter de courir après les clés éparpillées »

Claudine : « il ne faudra pas oublier de faire la demande de mise en place de cette serrure codée à l'association de gestion des salles car celle-ci doit avoir un accès permanent à toutes les salles & bureaux pour des raisons de sécurité.

Mise en place fiches de prêt matériels :

Jicé : « comme évoqué lors de la dernière réunion, des fiches de prêt des matériels seront disponibles sur le site du CoDep à l'instar de celle des cales TIV déjà en service.

Ces prêts ne pourront se mettre en place qu'après avoir récupéré les matériels, une part de ceux-ci étant toujours éparpillée dans des clubs.

Dès leur retour, les matériels seront fichés & répertoriés afin d'être en adéquation avec le Code du Sport puis à nouveau disponibles aux prêts avec obligation de consignation départ/retour et chèque de caution égal à la valeur de remplacement à neuf.

Concernant les matériels autres que plongée, ils seront également référencés, même ceux dédiés à l'année à une Commission ; pour exemple un vidéo projecteur à la CTD dont les références vont être prises ainsi que les coordonnées du détenteur, charge à celui-ci de prévenir le CoDep en cas de changement du détenteur ».

9. QUESTIONS DIVERSES :

Dominique N : « - Salariée : je voudrais revenir sur notre salariée qui est aujourd'hui au chômage partiel par manque de travail à lui donner. Sa fin de contrat arrivant à échéance fin juin.

- Audit : suite à notre réunion précédente, un devis pour un audit sur les 4 ans passés a été établi pour un montant de 1300€ »

Jean-Claude : « il n'est pas possible de faire un choix sur simplement un montant avant présentation du dossier complet »

Eric : « est-il nécessaire de dépenser autant d'argent pour cet audit ? »

➔ Attente de détails du dossier complet pour présentation au CoDir avant mise au vote.

Clôture de réunion : 21H10